ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 151-17)
Dépôt de vente : 36, rue du Collège

UN OUVRIER TOMBE DANS UN MONTE-CHARGE ET SE FRACTURE LE CRANE

IL MEURT EN ARRIVANT A L'HOPITAL

A la filature des Trois Suisses, 31, rue de l'Espérance à Roubaix, un ouvrier magasinier, M. Fernand Liagre, 20 ans, demeurant 44, rue Van Dyck à Roubaix était occupé à réparer un monte-charge dont le fonctionnement s'était révélé défectueux.

Il travaillait au second étage, et, croyant en avoir terminé, il sauta dans l'appareil qui se mit à dégringoler brutalement jusqu'au premier.

Cette chute d'une hauteur de 5 mètres avait fait perdre l'équilibre au pauvre ouvrier qui fut relevé dans un piteux état.

Un docteur militaire appelé en hâte lui donna les premiers soins et, diagnostiquant une fracture du crâne, fit procéder tout de suite au transfert de la victime à l'hôpital.

Nous devions apprendre un peu plus tard que la victime de cet accident de travail était décédée en arrivant à l'hôpital.

AU BON GÉNIE
Lille, 31-33, r. du Molinel, Lille
VENTE A CRÉDIT
ET AU COMPTANT
Vêtements hommes, dames et enfants — Chaussures
Lingerie — Bonneterie
TOUT POUR LE MENAGE
8280

UNE BAIGNADE GLACIALE DANS LE CANAL DE ROUBAIX

Dans la soirée de dimanche, vers 19 h. 30, deux individus qui se disputaient, tombèrent à l'eau dans le canal de Roubaix, à proximité du Pont-de-Marcq.

Un militaire, témoin de ce double accident, plongea résolument dans le canal et parvint, après de longs efforts, à ramener, sains et saufs, sur la berge, les deux belligérants.

Ces derniers, conduits dans un café voisin y reçurent quelques soins. Cependant, ayant appris que la police de Marcq s'occupait de cette histoire, ils jugèrent prudent de déguerpir.

Malgré les recherches on ne put les retrouver.

Quant au militaire, auteur de leur sauvetage, il reçut les félicitations qu'il méritait.

Grand Théâtre de Roubaix

En raison des insuffisances de recettes, causées par une époque généralement défavorable, la Direction se voit obligée de supprimer la représentation de « Monsieur Beaucaire », le dimanche 21. Ce spectacle sera reporté au dimanche 28 janvier.

AU SUJET DE LA PISCINE MUNICIPALE DE LA RUE DES CHAMPS

Depuis quelque temps, de nombreux communiqués contradictoires étaient adressés à la Presse locale au sujet de la Piscine Municipale de la rue des Champs.

Afin de clore cette série de discussions qui ne pouvait que jeter le trouble dans l'esprit de nos lecteurs, nous avons demandé à M. Lebas, député-maire, de bien vouloir préciser le fond de la question.

Avec sa courtoisie habituelle, le premier magistrat Roubaisien, nous a prouvé de façon tout à fait précise qu'il ne pouvait être nullement question pour le moment de l'ouverture de la Piscine Municipale. L'intérêt national venant en premier lieu, la Municipalité a dû entreprendre certains travaux de sécurité qui peuvent se révéler de toute première nécessité si, malheureusement, le besoin s'en faisait sentir un jour.

Roubaix possède, grâce à l'initiative municipale, un Centre de Défense Passive que bien des villes pourraient envier. Pour cette réalisation, le sacrifice demandé aux sportifs est bien faible lorsque l'on place en contrepartie l'intérêt primordial d'une telle organisation.

Il est donc indispensable d'en demeurer sur le point de vue municipal qui, seul, doit s'imposer à tous dans la période que nous traversons. M. Lebas s'est toujours révélé un administrateur de tout premier ordre. Une fois de plus il n'aura pas failli aux charges de son mandat.

Ajoutons pour terminer ce court exposé, que les Etablissements de bains qui fonctionnent journellement, ont une capacité suffisante pour assurer l'hygiène des usagers, et demandons aux sportifs ce petit sacrifice momentané qui ne pèsera pas beaucoup en égard aux services rendus à la population.

Voilà donc close définitivement la question de la Piscine Municipale. Nous sommes certains que notre façon de voir donnera satisfaction aux plus difficiles.

Par ailleurs, la Municipalité roubaisienne se propose d'inaugurer prochainement le Centre de Défense Passive supérieurement aménagé qui interdit actuellement l'utilisation de la Piscine dans le sens demandé.

LE Docteur BALLENGHIEN
démobilisé a repris ses consultations, à partir du lundi 15 Janvier, 63, rue de la Fosse-aux-Chênes, ROUBAIX
Tél. Roubaix : 318.45. 1904

Gendarmes auxiliaires

Le décret du 22 Septembre 1939 (J. O. du 24 Septembre 1939 et l'Instruction ministérielle du 5 Novembre 1939 (J. O. du 7 Nov. 1939) autorisent l'admission dans la Gendarmerie, pour la durée des hostilités, d'hommes âgés de moins de 55 ans et dégagés d'obligations militaires. Cette faculté s'applique non seulement aux anciens gendarmes, mais aussi à tous ceux ayant servi dans une autre arme (infanterie, cavalerie, etc.)

Les anciens militaires que les dispositions ci-dessus intéresseraient, pourront se renseigner à une brigade de Gendarmerie où toutes précisions leur seront données quant aux conditions exigées, aux formalités, très simples d'ailleurs, à remplir et aux avantages consentis (solde, habillement).

UNE VOITURE VOLEE EST RETROUVEE PEU APRES DANS UN TRISTE ETAT

M. Sion Gabriel, demeurant 341, rue du Brun-Pain, à Tourcoing venait d'alerter la police pour signaler le vol de sa voiture laissée en stationnement devant un cinéma de Tourcoing.

Vers 22 heures, au Pont Saint-Vincent, une voiture se retournait, le conducteur ayant mal pris son virage et l'on constatait alors que ce véhicule n'était autre que celui volé à M. Sion.

Trois jeunes gens avaient pris place dans l'auto. Deux d'entre eux réussirent à prendre le large mais le troisième fut arrêté, conduit aux services de police et dirigé ensuite à Lille.

Après les constatations d'usage on fit appel aux pompiers pour procéder à l'enlèvement du véhicule qui constituait un danger. Le voleur fut amené devant le commissariat du premier arrondissement et la police de Tourcoing fut immédiatement prévenue.

Le jeune homme, interrogé par M. Morlet, commissaire de police de permanence reconnut son méfait. Ses deux complices sont recherchés.

ACHAT BIJOUX
MONTRES - BRILLANTS - ARGENT
Plus cher qu'ailleurs
BOUSQUET
EXPERT
42, Rue de la Vigne. — ROUBAIX

PERDU ET RETROUVE

Un officier français attaché au cantonnement d'Hem signalait la perte d'un coffre contenant des documents.

Peu de temps après, un employé de tramway retrouvait l'objet perdu et son propriétaire ne tardait pas à rentrer en possession de son bien.

AU GRAND THEATRE

Est-ce le froid trop vif qui a empêché les amateurs de se rendre aussi nombreux au Grand Théâtre dimanche dernier, où l'on donnait au profit des mobilisés des Amicales laïques, la délicieuse opérette d'Oscar Strauss : « La Tréasina ».

L'œuvre n'est sans doute pas très connue, mais elle gagnerait à l'être et ceux qui ont hésité à se déplacer par suite des rigueurs de la température ou pour toute autre raison, peuvent être assurés d'avoir manqué un beau spectacle.

Le thème a du fond et la musique en est gaie, vivante et colorée. Interprétée par des artistes tels que Mmes S. Ruiz, A. Castel, MM. Delmulle, Crenni, Bageni, Desart, pour ne citer que les vedettes, cette pièce ne pourait être que parfaitement rendue et elle le fut en tout point.

L'orchestre fut à la hauteur de sa tâche et, sous l'habile direction de M. Brisard, se révéla fidèle interprète d'Oscar Strauss.

Bonne mise en scène de M. Désart.

UN CHEVAL S'EMBALLE ET VIENT SE JETER SUR UNE VOITURE A L'ARRET

Une voiture hippomobile appartenant aux Etablissements Dutoit et fils, rue du Grand Chemin était en stationnement lorsque le cheval, pris certainement de peur, prit le mors aux dents et dévala à toute allure la rue Jules Deregnaucourt, la rue de l'Alouette, la rue de l'Epeule pour tourner dans la rue des Arts.

Fort heureusement aucun obstacle ne se dressait sur sa route, mais dans la rue des Arts, devant le numéro 70, stationnait la voiture automobile de M. Georges Gilsoen, représentant, demeurant à Tourcoing, 98, rue du Moulin Fagot. Le cheval emballé se jeta littéralement sur la voiture à l'arrêt. La bête s'étendit sur la chaussée atteinte de si graves blessures qu'il a fallu l'abattre.

Les dégâts matériels sont naturellement importants. Me Gaillard a dressé le constat.

DEGATS MATERIELS

Vers 14 h. 30, une camionnette de la Maison Lepers frères de Flers-Breucq conduite par le chauffeur Lorthiois, rue de la Paix à Flers venait de Wattrelos. Elle entra en collision place Nadaud avec une autre auto conduite par M. Nesurolle, tanneur habitant Laventie et venant du boulevard de Strasbourg.

Sous la violence du choc cette dernière voiture fut projetée à 12 mètres du lieu de l'accident.

Les dégâts matériels furent constatés par Me Gaillard.

CONSEIL DE REVISION DE LA CLASSE 1940

Les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1920, ainsi que les autres hommes inscrits sur les tableaux de la classe 1940, sont tenus à comparaître en personne devant le Conseil de Révision, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle des Adjudications (Bâtiment central) aux jours et heures ci-après :

Canton de Roubaix-Nord : le mardi 16 janvier 1940 du N° 1 à 400, le matin à 8 h. ; du N° 401 à la fin, l'après-midi à 14 heures.

Canton de Roubaix-Ouest : le jeudi 18 janvier à 14 h., du N° 1 à 450, le matin à 8 h. ; du N° 451 à la fin, l'après-midi à 14 heures.

Ils seront porteurs de la convocation qu'ils recevront à cet effet.

Ceux qui ne l'auraient pas reçue avant la date fixée pour la séance, sont invités à la réclamer à la Mairie, Bureau Militaire.

Il est rappelé aux conscrits que ceux qui ne se présentent pas devant le Conseil de Révision, sont déclarés « Bons absents - Service armé ». Le fait d'avoir été examinés par la Commission médicale, ne les dispense pas de la présentation devant le Conseil de Révision.

Les jeunes gens qui portent des verres, doivent se présenter munis de leurs lunettes.

Les ajournés des classes 1938 et 1939 ne seront pas examinés par les Conseils de Révision de la classe 1940.

FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

La Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing rappelle à tous les industriels et commerçants de la région les déclarations à souscrire en janvier 1940.

1° Déclaration des avoirs à l'étranger tels qu'ils existaient au 31 décembre 1939, à faire à l'*Office des Changes*, place Ventadour à Paris, avant le 15 janvier 1940 (Voir page 11 de notre circulaire N° 161).

Des imprimés spéciaux sont à la disposition des intéressés dans les bureaux de la Banque de France.

2° Déclarations prévues par la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés à faire au Préfet avant le 15 janvier 1940 et également à l'Office Public de Placement. (Voir à ce sujet notre circulaire N° 144).

3° Déclaration des salaires, pensions et rentes viagères à faire au Contrôleur des Contributions directes avant le 31 janvier 1940.

A noter que l'exonération à l'impôt sur les salaires et à l'impôt général des rémunérations afférentes aux heures supplémentaires a été supprimée par l'article 2 du décret du 16 septembre 1939. Il n'y a donc plus lieu de déclarer séparément ces rémunérations.

DEUX CAMIONS SE RENCONTRENT

Lundi matin, vers 9 heures, par suite du verglas qui recouvrait la chaussée, deux camions se sont heurtés, les freins n'ayant pas agi avec assez de force.

L'un des véhicules appartenait aux établissements Decleroq frères, apprêts à Hem, et était conduit par M. Xavier Cornaert, 32, rue Victor-Hugo, à Leers.

L'autre était la propriété des établissements Gobert, à Hem.

Seuls, des dégâts matériels furent à déplorer. Le constat d'usage a été dressé par Me Gaillard, huissier.

BATAILLE APRES BOIRE

La police roubaisienne était appelée d'urgence au 138, rue du Moulin, dans un débit de tabac tenu par M. Crépin, mutilé 100 %. Une bagarre y avait éclaté entre plusieurs consommateurs dont l'esprit était devenu batailleur du fait de l'absorption trop fréquente de liquides alcooliques.

Trois d'entre eux, en état manifeste d'ivresse, furent d'abord interpellés. Deux d'entre eux furent reconduits vers le châtiment alors que le troisième prenait la fuite.

Gérard et Lucien Alsberghe, légèrement blessés aux bras, furent escortés chez M. le docteur Ballenghien, qui leur prodigua les soins nécessaires.

MM. René Deprsete, 38, rue Ingres et Henri Decottignies, rue de Chanzy, 134, en voulant se mettre à l'abri des coups, firent une chute dans la cour de l'estaminet où ils s'étaient réfugiés et se blessèrent.

CENTRE SPORTIF MUNICIPAL

Les délégués des clubs usagers du parc municipal des Sports sont informés que la réunion pour l'établissement du calendrier de février aura lieu mercredi 17 janvier, à 19 heures, café Noël Carlier, 12, rue du Maréchal-Foch.

CONSULTATIONS POUR ADULTES

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 45, rue de Cassel, séance de consultations pour adultes le mardi 16 janvier, à 10 heures.

UN AVIS DES SERVICES DE SURETE

Les personnes actuellement en possession d'une carte d'identité portant un des numéros ci-après, sont priées de se présenter d'urgence au Commissariat de la sûreté, Hôtel de Ville, Roubaix, porteur de leur carte établie à la mairie.

33223	33225	33227	33229	33283
33287	33426	33434	33436	33446
33450	33452	33454	33458	33460
33462	33466	33468	33472	34999
35000	36297	36331	36333	36695
36920	40822	47250	49500	55162
55555	60640	60751	61839	61500
69244	74338	75305	83645	86572
86693	87819	94211	102792	116846
119941	119943	121196	124783	124873
127446	127448	127452	127514	

VOL DANS UNE VOITURE

M. Fernand Paquet, représentant de l'Oxhydrique Français à Saint-André a porté plainte en déclarant qu'on lui avait volé dans sa voiture en stationnement, un chalumeau exhydrique et une tête décapeuse. Le montant du vol est évalué à 1.400 francs.

LES PILLARDS OPERENT A ROUBAIX

M. Morlet, commissaire de police, était informé par Me Fontaine, notaire et M. Delommez que des individus s'étaient introduits dans une maison inoccupée par suite de décès et située au numéro 2 du Bd Lacordaire.

Les scellés avaient été placés partout à la suite du décès.

Arrivés sur les lieux les policiers constatèrent que les cambrioleurs s'étaient introduits dans la maison par une fenêtre après avoir traversé un petit parc. Cinq scellés étaient brisés.

A l'intérieur de la maison tout était sens dessus dessous ; tous les meubles étaient fracturés et on revait partout des traces très nettes de pesées.

Il faudra procéder à un inventaire pour établir le montant du vol car les éléments d'appréciation font totalement défaut.

Sur une cuisinière on a retrouvé deux tasses à café, ce qui permet de supposer que les pillards étaient au moins deux lorsqu'ils vinrent faire leur coup.

Sociétés et Comités

UNION NATIONALE DES EVADES DE GUERRE. — Réunie en assemblée générale, le 14 janvier, l'Union a renouvelé son Comité : président, M. T. Avarbeka ; vice-président, M. Arnoult ; trésorier, M. L. Desrumeaux ; secrétaire, M. F. Demay ; membres de la commission : MM. Turotte, Coget, Bocktal, Dumont, Duplisson, Wargnier, Estela et Leplat.

Le président prie les Evadés de bien vouloir lui donner les noms de leurs fils et gendres aux armées.

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — Les musiciens de la Fanfare ont tenu, dimanche 14 janvier, leur assemblée mensuelle, Café du Commerce, Grand Place, sous la présidence de M. Pauwels.

Lecture fut donnée des lettres des membres mobilisés aux armées remerciant la Société pour tout ce qu'elle a fait depuis le début des hostilités. Puis, M. Pauwels a fait l'énumérée des sommes envoyées, deux colis de 50 fr. et deux mandats de 30 fr. — Il remercie M. Debruyckère, chef, ainsi que les musiciens pour l'effort qu'ils ont fait et qui permet à la Société de porter aide à ses mobilisés.

SOCIETES SPORTIVES

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Cette semaine, les cours d'éducation physique, de boxe française et anglaise auront lieu mardi et vendredi, le matin de 9 à 11 h. 30 et le soir de 17 à 20 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Monique Voet, de Lysles-Lannoy, 18, rue Jean-Bart ; Stien Hélène, rue Jules-Guesde, 20, impasse Ingouville ; Annie Denys, de Croix, 9, rue de l'Avenir ; Jean Fourez, rue Galilée, 7.

Décès : Louis Janssens, 66 ans, rue Saint-Amand, 28 ; Gustave Mercier, 71 ans, rue du Barbieux, 85 ; Irma Eecke, Veuve Martin, 74 ans, rue du Duc, 31 ; Sophie Egels, Veuve Lecrenier, 79 ans, 97 bis, rue de la Basse-Mesure ; Fernand Liagre, 19 ans, rue Van Dyck, 44 ; François De Smidt, 73 ans, rue de la Guinguette, cour Castelain, 1 ; Polydore Devitte, 71 ans, rue Lacroix, 134, cour Jecquard, 10 ; Flore Sandevoir, 6p. Lemoine, 79 ans, 211, rue Daubenton.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux convoi et service de Madame

Veuve Paul VANGEHUCHTEN

Née Victorine SAILLY

décédée à Saint-André-lez-Lille, le 15 janvier 1940, dans sa 71e année, lesquels auront lieu le jeudi 18 janvier à 9 h. 30, en l'Eglise Saint-Camille, à Saint-André

Inhumation au Cimetière de l'Est.

L'Assemblée à la maison mortuaire, 32, rue du Maréchal Scoffiera, à 9 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tram O.R. Arrêt Porte de l'Abattoir.

De la part de :

Monsieur et Madame Jean COMENO-VANGEHUCHTEN ;

Monsieur et Madame Julian VANGEHUCHTEN-HUVENNE, ses enfants ;

Mademoiselle Ganay Eva VANGEHUCHTEN, sa petite-fille.

Pompes Funèbres Générales, 68, rue Nationale, à Lille. Tél. : 713.69. 6102

WATTRELOS

Allocations militaires. — Le paiement des retardataires aura lieu le 17 janvier, dans la matinée.

Les intéressés sont priés de se présenter au Bureau de Postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission.

Il est expressément recommandé de se présenter à cette date. Les personnes qui ne se présenteraient pas s'exposeraient à un retard considérable dans le paiement des allocations.

Amicale du Plouys. — Le 17 janvier, à 19 h., réunion de la Commission et du basket. Présence indispensable. Inscriptions des nouveaux éléments.

Résultats sportifs. — Basket-ball. — A.P.W. bat Capreau-Sports de Wasquehal par 30 à 14.

Etat Civil. — Naissances. — Viviane Delhaye, rue du Sartel, 152, née rue des Poilus, 2.

Décès. — Emélie Crommelinck, femme D'hondt, 45 ans, gérante, rue Henri-Briffaut, 190 ; Angèle Durieux, femme Imbrecht, 61 ans, rue du Congo, 16 ; Louis Bolle, 7 jours, rue de la Potente, 61.

CROIX

Paiement des allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires de la 1re quinzaine de janvier aura lieu dans les conditions suivantes :

Mercredi 17 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30 : n. 1 à 250 ; de 14 à 17 h., n. 251 à 500.

Jeudi 18 janvier : de 8 h. 30 à 11 h. 30 : n. 501 à 750 ; de 14 à 17 h. : n. 751 à 1.000.

Lundi 22 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30 : n. 1.000 et au-dessus.

Il sera exigé, afin de faciliter les opérations du paiement que les allocataires se présentent dans l'ordre de leur numéro. En aucune façon, les retardataires ne seront payés avant que tous les paiements soient effectués.

Allocations familiales en agriculture. — Les assujettis aux allocations familiales en agriculture sont instamment invités à répondre d'urgence à la convocation personnelle qui leur a été adressée de se présenter à la mairie, bureau militaire, pour signer leur déclaration d'assujettissement avant mercredi 17 janvier.

En cas de mobilisation, les assujettis pourront être remplacés dans l'accomplissement des formalités par leur femme ou un membre de leur famille vivant sous leur toit et majeur.

Recensement annuel des chevaux. — Le recensement annuel des chevaux aura lieu exceptionnellement cette année du 15 au 18 janvier. En conséquence, les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules sont tenus de faire leur déclaration à la mairie, bureau de la Population, avant jeudi soir.

Cartes d'identité pour les Français. — Afin de permettre aux personnes qui étaient absentes lors de la délivrance des cartes d'identité de régulariser leur situation, une permanence fonctionnera à la police, tous les jours de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Amicale des A.E. de l'Externat Saint-Martin. — A la veille d'envoyer aux amicalistes mobilisés, le témoignage de sa sympathie, le Comité de l'Amicale des anciens élèves de l'externat Saint-Martin, invite les familles qui ne l'auraient pas encore fait, à remettre d'urgence les adresses des amicalistes mobilisés, chez M. G. Duquesne, 24, rue de Lille, ou chez M. Rouzé, directeur de l'Externat, rue E. Guillaume.

Etat Civil. — Naissances. — John Kaates, boulevard Zola, 1e, et Nicole Blauwbomme, boulev. Zola, 133.

Décès. — Camille Liefooghe, 66 ans, rue Pasteur, 40.

WASQUEHAL

Pour les mobilisés et leurs familles. — Après avoir été suivi par de nombreux amateurs durant les journées des 7 et 14 janvier, le grand tournoi de dés organisé au Café du Beau Passage, 38, rue Sadi-Carnot, par la société du « Bouchon d'Or » au profit du Comité d'Entr'aide aux Mobilisés et à leurs familles, s'est terminé dimanche soir en donnant les résultats suivants : 1er prix, Marie Dubus ; 2e, Georges Pollet ; 3e, Jean Ameye ; 4e, Georges Jonas ; 5e, G. Demouveaux ; 6e, J. Dumerches ; 7e, E. Vanderdonckt ; 8e, G. Déjardin fils ; 9e, Mme Decleroq ; 10e, M. Dubrulle ; 11e, Blavec. Surprise : Auguste Cocquydt.

Les gagnants sont invités à retirer leur lot avant dimanche 21 janvier, à midi, au siège, café R. Dumouulin, 38, rue Sadi-Carnot.

Ajoutons que ce tournoi a rapporté une somme de 650 francs qui sera versée à la mairie pour le Comité d'Entr'aide.

Avis aux mamans. — Ce mardi à 15 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, visite médicale des nourrissons pour les mamans du Centre et du Nouri-Bonnet.

Maîtrise Saint-Nicolas. — Ce soir mardi, à 18 h. 45, répétition générale à l'église.

Les masques à gaz. — Inscriptions aujourd'hui mardi de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les familles dont le nom commence par les lettres Bra. à Carr. ; mercredi aux mêmes heures pour les lettres Cas. à Cor.

Fanfare des Accordéonistes Wasquehalloise. — Demain mercredi et vendredi à 19 h. répétition de la clique des tambours et clairons. Les mêmes jours à 18 h. 30 cours gratuits de solfège et d'instruments et inscription des nouveaux élèves.

Pharmacien de garde. — Dimanche 21 janvier, M. Dansette, rue Jean-Jaurès, au Breucq, pour le secteur de Wasquehal et Flers-Breucq.

Caisse d'Epargne de Roubaix. — La succursale, Mairie de Wasquehal, sera ouverte dimanche 21 janvier, de 9 à 10 h. 30. Administrateur de service M. Eugène Lepers.

Etat Civil. — Décès : Gustave François, 74 ans, rue de Marcq, 159 ; Irène Trenchant, 34 ans, rue Eugène Guillaume, 16.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

FLERS-LEZ-LILLE

Consultation. — La consultation des nourrissons de la Section du Bourg aura lieu le mercredi 17 janvier, à 14 h. 30, à la Mairie centrale.

Vaccination obligatoire. — Une séance obligatoire de vaccination antivariolique aura lieu pour la section du Bourg, à l'école des garçons, rue de la Mairie, le dimanche 21 janvier 1940, de 8 à 10 h. pour les hommes et de 10 à 12 h. pour les femmes, dont les noms patronymiques commencent par les lettres de A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K.

Assistance aux femmes en couches. — Les bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches, primes d'allaitement sont avisés que l'état des allocations du mois de décembre 1939 est déposé chez M. le Percepteur-Receveur municipal, 12, rue de Lille, à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher les mercredi et samedi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. Se munir de la carte réglementaire.

Chômeurs. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 8 au 14 janvier, aura lieu le mercredi 17 janvier, à 11 h., pour le Breucq, au bureau, rue J.-Bte Bonte, et à 16 h., à la Mairie centrale, pour le Bourg.

LYS-LEZ-LANNOY

Cartes d'identité professionnelles. — Inscriptions ce mardi pour les habitants des rues Faidherbe, d'Hem et Ghesquière.

Demain mercredi pour les rues Anatole France, Zola, Négrier, Catinat et Gustave-Dubled.

Pointage des chômeurs. — Cette semaine le pointage aura lieu exceptionnellement demain mercredi, à 14 h. 30.

Etat Civil. — Décès. — Blanche Duprez, 69 ans, rue du Champ-de-Mars.

LEERS

LA SOIREE DONNEE AU PROFIT DES MOBILISES A OBTENU UN GRAND SUCCES

Un public très nombreux garnissait dimanche la salle des fêtes de l'école des garçons pour assister à la première soirée de gala organisée par le Comité d'Entr'aide aux Mobilisés avec le gracieux concours des « Jeunes » du Service des Mobilisés ».

Au premier rang on remarquait : MM. Emile Duez, maire ; Joseph Castes, adjoint ; Emile Bulle, président du comité et les membres de la commission.

Le programme se déroula de façon impeccable. L'interprétation de la célèbre comédie dramatique en trois actes de Théodore Botrel : « Jean Kermor » fut parfaite. Les jeunes acteurs André Hanne et Henri Dumortier dans les rôles difficiles de Jean Kermor et de Corentin furent émouvants au possible. Jules Lory (Pierre) et Georges Bourgois (Sosic) surent donner à leurs rôles tous les sentiments de parents déçus mais confiant. André Duhamel et Marcel Hauwel furent des étudiants pleins de verve.

Félicitons tous ceux qui aidèrent à ce succès : Noël Lorthiois, Arsène Lory, Lucien Ruyackaert, Ernest Lorthiois, Léon Dumortier, Lechantre, etc., etc...

La scène de la mobilisation générale fut frénétiquement applaudie par l'assistance enthousiaste.

La comédie militaire : « Le diable aux manœuvres » fut brillamment interprétée par MM. Georges Bourgois, Jules Lory, Noël Lorthiois, Arsène Lory et Azelart.

N'oublions pas le grand succès de Mlle Nelly, 1er prix 1939 du Conservatoire de Roubaix et du comique militaire Victor Azelart.

Le grand orchestre de l'Harmonie municipale sous la direction de M. Louis Bataille aida grandement au succès de la soirée.

Le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Henno.

Au cours de la soirée, M. Emile Duez, maire, tint à remercier, au nom du Comité d'Entr'aide, les personnes qui avaient répondu à l'appel de celui-ci. Il félicita les « Jeunes » du dévouement qu'ils portent envers les mobilisés.

En terminant, M. le Maire rappela qu'une seconde représentation sera donnée avec le même programme le dimanche 21 janvier, à 15 h. 30. Il dit son espoir de voir une seconde fois la salle trop petite, car aider les soldats c'est aider la France à triompher.

Cartes d'identité professionnelles. — Ce mercredi, inscription pour les familles dont le nom commence par les lettres E F G H.

TOURCOING
Bureau : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Tél. : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq

Chambre de Commerce de Tourcoing

CONVENTIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

M. Léon Marescaux, député du Nord, président par intérim de la Chambre de commerce de Tourcoing, saisi de plusieurs réclamations, croit devoir rappeler aux industriels que, conformément au décret de M. le ministre du Travail, en date du 27 octobre 1939, les conventions collectives de travail restent en vigueur et ne sont susceptibles d'aucune autre dérogation que celles prévues par le dit décret.

UN VOL D'AUTO

M. Gabriel Sion, habitant 341, rue du Brun Pain, avait laissé sa voiture en stationnement face au Ciné-Théâtre, avenue Dron. Vers 16 h. 30, la représentation finie, il vit que son véhicule était parti sans lui.

On devait le retrouver à Roubaix, trois jeunes gens ayant jugé bon de faire cet emprunt qui leur coûtera cher.

COLLISION D'AUTOS Un blessé

Vers 13 h., une voiture automobile pilotée par M. Cyrille Henry, 17 ans, demeurant 22, boulevard de l'Egalité, arrivait au coin du boulevard de l'Egalité et de la rue de la Prairie.

Une autre auto conduite par Mme Henriette Parent-Lelong, habitant 22, rue de Tourcoing à Neuville-en-Ferrain, survenait brusquement. A bord de cette dernière voiture avait pris place le commis de Mme Parent-Lelong, un nommé Louis Pamard, résidant 509, rue de Gand.

La collision était inévitable et les deux véhicules se tamponnèrent avec force. Sous la violence du choc, M. Pamard fut projeté hors de l'auto. Relevé aussitôt on ne put que constater des blessures à la tête et des contusions au genou, qui nécessitèrent son transport à l'hôpital. Les dégâts matériels sont importants.

L'enquête est menée par le commissaire du 2e arrondissement.

TOUT EST BON POUR LES VOLEURS

M. André Toulemonde, industriel, avait laissé sa voiture en stationnement devant l'immeuble qu'il habite 47, rue Victor-Hugo, vers 12 heures.

Lorsque, à 15 h. 30, il désira repartir il s'aperçut qu'un adroit filou lui avait subtilisé ses clefs de contact.

Le commissariat du 2e arrondissement a ouvert une enquête.

EXPOSITION DE LA BOURSE DU COMMERCE

M. Léon Marescaux, député du Nord, président par intérim de la Chambre de commerce de Tourcoing, a décidé de prolonger l'exposition actuellement ouverte aux artisans, petits et moyens industriels dans le hall de la Bourse du Commerce et qui rassemble des objets et pièces dont le ministère de l'Armement recherche la fabrication.

En conséquence, cette exposition pourra être visitée aux mêmes conditions que précédemment, du 15 au 20 janvier inclus, de 10 h. à midi et de 13 h. 30 à 18 h. 30.

CARTES PROFESSIONNELLES (SERVICE DU CHARBON)

Les bureaux fonctionneront ce jour de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h., dans les quartiers suivants :

Quartier du Flocon (Ecole de garçons, rue du Flocon). — Pour les personnes habitant le boulevard Gambetta et la rue Ma Campagne, numéros impairs.

Quartier du Brun pain (Ecole de garçons, rue des Champs). — Pour les personnes habitant le contour de l'Abattoir, r. de l'Abattoir, d'Alexandrie, de Besançon, du Calvaire (Poutrains à Latte) et de Chartres.

ABATTOIR DE TOURCOING

Pour la période du 8 au 13 janvier 1940, on a enregistré le prix moyen de :-Bœuf, 13 à 20.50 le kg ; Veau, 19 à 23 fr. le kg ; Mouton, 17 à 22 fr. le kg ; Porc, 17 à 18 fr. le kg.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires d'allocation qui n'ont pu percevoir le terme de décembre aux dates précédemment indiquées, seront payés dans leurs perceptions respectives, sur présentation du certificat d'admission et de la carte d'identité, le jeudi 18, de 9 heures à midi.

DISTRIBUTION DES MASQUES A GAZ

La distribution des masques pour adultes se continuera le mardi 16 janvier, à la salle de réunion, 3, rue Carnot, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, pour les personnes dont le nom (nom du mari pour la femme mariée) commence par Dep. jusque Dern. Se munir de pièces d'identité.

Sociétés et Comités

ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Dimanche après-midi, les A.A.O. de Tourcoing offraient aux enfants de leurs membres, une distribution à l'occasion de la fête de Noël.

M. Jules Leurent, président, après avoir rendu hommage aux nombreux A.A.O. mobilisés, excusa M. Jean Tiberghien-Salmon empêché, qui avait été le promoteur de cette réunion. Une adresse de remerciements lui fut adressée et fut signée par toute l'assistance.

Par les soins de la commission et de Mmes Jules Leurent et Paul Amellinck, la distribution aut lieu ensuite à plus de 160 enfants.

AUX LOISIRS LITTERAIRES — La vingt-cinquième réunion organisée par le Cercle des Loisirs littéraires et artistiques, avait attiré dimanche après-midi, à la Brasserie de Mons-en-Barœul, Grande-Place, un auditoire nombreux et sympathique qui, par ses applaudissements, prouva au Comité l'intérêt porté à ces conférences.

Le sujet traité par Mme Pol Pierret : « La Femme française pendant la guerre », permit de constatez une fois de plus comment les femmes de chez nous savent faire face aux nouveaux devoirs que leur impose le terrible fléau : la guerre. Cette douloureuse épreuve renouvelle en elles leurs ressources de dévouement, d'abnégation, de sacrifice et leur mérite est d'autant plus grand qu'elles restent sans appui pour garder le foyer, le faire vivre et participer à la défense de ce front intérieur si intimement lié à celui des frontières.

Mme Pol Pierret cite de nombreuses pages de René Bazin, épisodes touchants qui, dépeignent la noble attitude de ces fermières qui continuent courageusement l'exploitation du domaine familial, souffrant silencieusement de l'absence de nouvelles du mari mobilisé. L'une d'elles est l'objet d'une sollicitude empressée et respectueuse qui lui apportent les vieux et les tout jeunes de la commune ; elle les regarde et murmure : ils sont tous à m'aider, c'est que mon mari est mort !

Ainsi l'unanime charité, pour une fois lui levait sepprs la douleur.

Les femmes françaises, épouses, mères, fiancées, paient lergement de leur personne pendant la guerre. Ca ne sont pas des pleureuses. Chez elles, à la campagne, à l'usine, dans les œuvres de la Croix-Rouge, partout elles travaillent doublement, fortes de leurs vertus et de leurs fermes résolutions enracinées dans nos traditions séculaires.

Se soumettant avec résignation aux restrictions indispensables en répétant : C'est le guerre, elles attendant dans le travail et la prière l'heure de la victoire pour ranimer le foyer dont la haute flamme réchauffera tous les cœurs qui laisseront échapper ce cri triomphal : C'est la paix !

M. J.-E. Van Den Driessche, qui avait présenté la conférencière, lui exprima, en termes délicats, les remerciements de l'assistance qui, après une note d'optimisme humoristique, se donna rendez-vous pour la prochaine conférence du 28 janvier, sur la Philatélie, par M. Fontanille.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir, répétition générale, à 19 h. 30. Présence indispensable.

FÉDÉRATION AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE TOURCOING (Groupe de la Croix-Rouge). — Ce soir mardi, à 18 h. 30, au siège, réunion spéciale de la Commission. Ordre du jour important. Présence indispensable.

CERCLE ORPHÉONIQUE « L'AMITIE DU BLANC-SEAU ». — Dimanche, à 10 h. 45, réunion amicale au local. Communications diverses.

SOCIETES SPORTIVES

JEU DE BOULES. — A la Belle Bouloire, samedi 20